



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2025

PROCES VERBAL

A Dole, le samedi 28 juin 2025

1. Ouverture par le Président à 10H13

Le Président remercie l'ensemble des personnalités présentes, les clubs présents, les représentants des Comités Départementaux ainsi que les membres de la Ligue Régionale. Il remercie également le club de l'US Doloise pour son accueil.

Lors de l'ouverture, Monsieur FICHERE, Président du Grand Dole agglomération, Monsieur CONTANT, Membre du Comité Directeur de la FFR et Monsieur TOMAKPLEKONOU, Membre du Comité Directeur de la FFR interviennent et remercient le Président de la Ligue pour son invitation à cette Assemblée Générale.

2. Rapport de la Vérification des pouvoirs

Monsieur SONDON, intervenant en lieu et place de Monsieur Claude MAGRIN, de la Commission de vérification des pouvoirs pour cette Assemblée Générale, fait lecture du rapport de vérification :

- 58 clubs sont présents ou représentés sur 91, représentant 64% des clubs affiliés à la Ligue Régionale.
- Ces clubs représentent 408 voix sur 483 possibles soit 84%.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le Président fait ensuite lecture des membres décédés lors de la saison 2024/2025.

Une minute de silence est observée par l'Assemblée.



3. Rapport moral et d'activité de Monsieur le Secrétaire Général

Le Secrétaire Général fait lecture de son rapport moral et d'activité (Annexe 2).

Il s'en suit une intervention de M. Benjamin Moreux, chargé de mission, de M. Wilfried Gauthier sur le suivi et actions de la DTN, de M. André BOUJON sur les structures de formation et haut niveau, de M. Cédric PASTEUR sur la formation.

4. Mise à l'approbation du rapport moral et d'activité 2024/2025

Après proposition du vote à main levée, le rapport moral et d'activité est mis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Ce dernier est approuvé à l'unanimité des clubs présents ou représentés.

5. Présentation budget prévisionnel

M. Gérard QUATREPOINT, Trésorier Général, présente le budget prévisionnel 2025/2026 (annexe 3)

6. Mise à l'approbation du budget prévisionnel 2025/2026

Après proposition du vote à main levée, le budget prévisionnel est mis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des clubs présents ou représentés.

7. Présentation du règlement financier 2025 / 2026

Le Trésorier Général, Gérard QUATREPOINT, présente le règlement financier 2025/2026. Monsieur QUATREPOINT précise qu'aucun changement n'a été proposé par rapport à l'an passé à l'exception de la mise à niveau fédérale de l'amende pour absence aux journées sécurité.

8. Mise à l'approbation du règlement financier 2025 / 2026

Après proposition du vote à main levée, le règlement financier 2025 /2026 est mis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le règlement financier 2025/2026 est adopté à l'unanimité des clubs présents ou représentés moins 1 abstention.



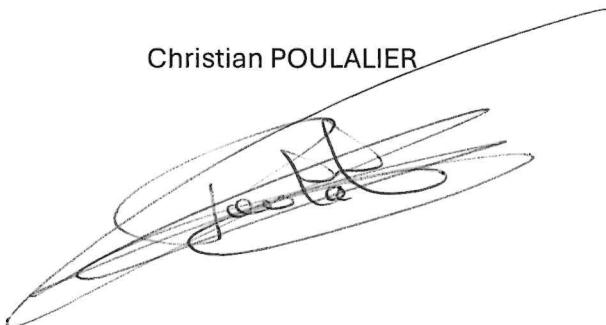
9. Lieu de la prochaine Assemblée Générale

Le Président sollicite les clubs présents pour l'accueil de l'Assemblée Générale 2026. Les clubs de Montceau et Macon se portent candidat.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire 2025 est clôturée à 12h30.

Le Président,

Christian POULALIER



Le Secrétaire Général,

Eric SONDON



